

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [karine-duchesne-cslsj-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/448b2c5626a90753d7ecf91b>

Date d'obtention : 2025-09-22 18:42:16

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Rencontre avec l'auteur du signalement rencontre avec la victime.

Évaluer l'incident en posant des questions. Remplir la grille d'évaluation de l'incident (dans un cas d'acte impulsif).

Soutenir la victime et l'auteur du signalement en les réconfortants et en les accompagnants dans leur démarche.

Vérifier l'information pour savoir si y'a d'autres jeunes d'impliqués ou au courant de la situation.

Témoins ou autres victimes.

Si je considère que c'est un acte malveillant ou de nature criminelle je dois contacter immédiatement le service de police et je ne rempli pas la grille d'évaluation de l'incident avec l'instigateur. Si la situation me porte à croire qu'il y a possession de pornographie juvénile je me dois de confisquer les appareils électroniques .

En cas d'acte impulsif consulter le protocole de l'école et aviser le plus tôt possible le service de police.

Parler au jeune instigateur pour sa version des faits. Protéger ceux qui ont fournis des informations.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Les 3 situations sont différentes. Dans chaque situation nous devons appliquer les étapes de la trousse sexto. Il est essentiel de faire ressortir les points importants comme par exemple qui est impliqué , si c'est un cas malveillant ou impulsif.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

La vérification de l'information car plus il y a de jeunes impliqués plus c'est délicat et complexe à évaluer .

Il ne faut pas oublier personne dans nos interventions.



Au coeur de votre stratégie #DevProf



cadre21.org

